

MINISTERE DE LA SANTE

CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE
« BENFLIS Touhami » BATNA

DIRECTION DES ACTIVITES MEDICALES ET PARAMEDICALES

D.A.M.P / N° : 633 / 2024

AVIS AUX EXTERNES EN MEDECINE

« 4^{ème} Année »

Pour me permettre la régularisation de la situation financière « Bourse d'externat » pour l'année 2024 – 2025, les étudiants en médecine 4^{ème} Année sont priés de déposer avant le 30 novembre 2024 au niveau de la D . A . M . P « Bureau Programmation et Suivi » un dossier comportant les pièces suivantes :

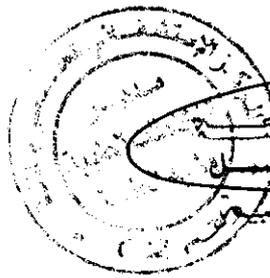
- Acte de Naissance.
- Un Certificat de Scolarité
- Chèque Barré
- Chèque Barré. (photo copie).
- attestation de non exercice d'une activité.

Dans le cas échéant les intéressés ne pourrons plus rémunérés.

N . B : *Les étudiants doivent désigner un délégué par groupe pour se charger de la collecte et le dépôt des dossiers.*

Fait à Batna le, 16 OCT 2024

**Le Directeur des Activités
Médicales et Paramédicales**


الدكتور محمد الاستاذة الجامعية
الدكتور محمد بن حميس فيصلان
مدير فرعي نشاطات التمريض